

**CONCILIATION DES RÉSULTATS STATUTAIRES ET  
RÉGLEMENTAIRES ET PASSIF PRÉSUMÉ**



## **INTRODUCTION**

1 Les sections qui suivent présentent respectivement la conciliation des  
2 résultats statutaires et réglementaires du Distributeur, la conciliation de l'actif  
3 total et de la base de tarification, de même que le passif présumé.

### **1. ÉTATS FINANCIERS DU DISTRIBUTEUR**

4 Le tableau 1 qui suit concilie les résultats détaillés des activités réglementées  
5 du Distributeur selon les conventions comptables statutaires, et les résultats  
6 de ces mêmes activités selon les pratiques réglementaires.

7 L'annexe à la présente pièce présente une conciliation des produits et des  
8 charges statutaires selon le format des états financiers sectoriels (pièce  
9 HQD-2, document 1) et selon le format réglementaire qui reflète notamment  
10 certains regroupements dictés par la Régie dans le guide de dépôt pour  
11 Hydro-Québec dans ses activités de distribution.

1

**TABLEAU1**

<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b> <b>Activités réglementées</b> <b>Exercice terminé le 31 décembre 2008</b> <b>(en millions de \$)</b>				
	RÉSULTATS STATUTAIRES	AJUSTEMENTS		RÉSULTATS RÉGLEMENTAIRES
		Débit	Crédit	
<b>REVENUS</b>	<b>10 650,7</b>			<b>10 561,9</b>
<b>Ventes d'électricité</b>	<b>10 439,6</b>	118,4 (a) 54,0 (e)	84,2 (f) 10,6 (g)	<b>10 362,0</b>
<b>Revenus autres que ventes d'électricité</b>	<b>211,1</b>			<b>199,9</b>
Facturation externe émise	101,4			90,2
<i>Revenus liés à la fourniture d'électricité</i>	83,3			83,3
<i>Autres produits</i>	18,0	11,2 (d)		6,8
Facturation interne émise	61,5			61,5
<i>Facturation interne</i>	39,1			39,1
<i>Usage interne</i>	22,4			22,4
Récupération de coûts	45,4			45,4
Crédit d'intérêts reliés au remboursement gouvernemental	2,8			2,8
<b>CHARGES</b>	<b>10 227,3</b>			<b>10 263,7</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 248,8</b>			<b>1 254,4</b>
Charges brutes directes	1 136,8			1 136,8
Charges de services partagés	404,5	5,6 (b)		410,1
Coûts capitalisés	-328,7			-328,7
Frais corporatifs	36,3			36,3
<b>Achats</b>	<b>7 579,2</b>			<b>7 702,9</b>
Achats d'électricité	5 092,0			4 975,6
<i>Fourniture patrimoniale</i>	4 655,4		118,4 (a)	4 537,0
<i>Fourniture postpatrimoniale et tarifs de gestion de la consommation</i>	436,7	2,0 (h)		438,7
Service de transport	2 487,2	240,1 (h)		2 727,3
<b>Autres charges</b>	<b>910,6</b>			<b>794,3</b>
Amortissement	827,8		187,4 (h)	640,4
Taxes	84,0			84,0
Reports réglementaires	(71,1)	71,1 (h)		0,0
Achats de combustible	69,9			69,9
<b>Frais financiers / Coût du capital emprunté *</b>	<b>488,7</b>	512,1 (c)	488,7 (c)	<b>512,1</b>
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>423,4</b>			<b>298,2</b>

\* Correspond au coût des capitaux empruntés (dette) mais ne considère pas le coût des capitaux propres lequel correspond au bénéfice net réglementé.

**Éléments de conciliation**

- (a) Pour refléter l'effet de la gestion à court terme des risques financiers assumés par l'actionnaire.
- (b) Pour comptabiliser l'ajustement requis afin de simuler le rendement sur les actifs des fournisseurs.
- (c) Pour refléter la différence dans la méthode de reconnaissance des coûts de financement.
- (d) Frais d'emprunts capitalisés portion capitaux propres comptabilisés dans les Autres produits aux résultats statutaires.
- (e) Renversement de la provision réglementaire de 2007.
- (f) Provision réglementaire de 2008.
- (g) Compte de nivellement de température de 2008.
- (h) Reclassement de la rubrique statutaire "Reports réglementaires et amortissement" dans les achats d'électricité d'un point de vue réglementaire.  
La rubrique statutaire inclut le compte de pass-on et le compte de frais reportés pour le service de transport de la charge locale.

2

## **2. ACTIF TOTAL ET BASE DE TARIFICATION**

- 1 Le tableau 2 de la page suivante concilie la base de tarification du Distributeur au
- 2 31 décembre 2008 et son actif total statutaire figurant au tableau 1 de la pièce
- 3 HQD-2, Document 1.

1

TABLEAU 2

ACTIF TOTAL ET BASE DE TARIFICATION Activités réglementées au 31 décembre 2008			
(en millions de \$)	Actif total	Ajustements	Base de tarification
<b>Immobilisations en cours</b>	270,2	-270,2	(a)
<b>Immobilisations en exploitation</b>			
<b>Coût</b>	13 658,5		13 658,5
Equipements de mesurage	572,9		572,9
Postes de distribution	61,9		61,9
Lignes aériennes de distribution	7 635,5		7 635,5
Lignes souterraines de distribution	3 229,5		3 229,5
Réseaux autonomes	935,2		935,2
Autres actifs de réseaux	23,0		23,0
Actifs de soutien	1 200,5		1 200,5
<b>Amortissement cumulé</b>	5 543,5		5 543,5
Equipements de mesurage	346,9		346,9
Postes de distribution	53,5		53,5
Lignes aériennes de distribution	3 087,8		3 087,8
Lignes souterraines de distribution	925,9		925,9
Réseaux autonomes	512,8		512,8
Autres actifs de réseaux	8,3		8,3
Actifs de soutien	608,3		608,3
<b>Valeur nette</b>	8 115,0		8 115,0
Equipements de mesurage	226,0		226,0
Postes de distribution	8,4		8,4
Lignes aériennes de distribution	4 547,7		4 547,7
Lignes souterraines de distribution	2 303,6		2 303,6
Réseaux autonomes	422,4		422,4
Autres actifs de réseaux	14,7		14,7
Actifs de soutien	592,2		592,2
<b>Contrats Locations Acquisitions</b>	27,0		27,0
Coût	28,7		28,7
Amortissement cumulé	1,7		1,7
<b>Actifs incorporels (valeur nette)</b>	446,6		446,6
Coût	696,7		696,7
Amortissement cumulé	250,1		250,1
<b>Frais reportés</b>	1 394,6	-109,6	1 285,0
Programmes commerciaux	3,0		3,0
Programmes en efficacité énergétique	558,7	-40,7	518,0
Actif au titre des prestations constituées	369,3		369,3
Tarif BT	93,9		93,9
Projet de raccordement de Waskaganish	63,3		63,3
Frais de développement	3,5		3,5
Frais d'entretien - Poste de départ privé	0,5		0,5
Frais reportés divers	57,3	-57,3	
Compte de nivellement pour aléas climatiques	140,7	-8,8	131,9
Frais reportés de transport	104,4	-2,8	101,6
<b>Coûts nets liés aux sorties d'actifs</b>	118,2		118,2
<b>Autres actifs à long terme</b>	33,3	-33,3	
<b>Remboursement gouvernemental</b>	37,8		37,8
<b>Avantages complémentaires de retraite</b>		-216,1	-216,1
<b>Fonds de roulement</b>	1 830,5	-1 469,8	360,7
Encaisse réglementaire		251,0	251,0
Débiteurs	1 720,8	-1 720,8	
Matériaux, combustibles et fournitures	109,7		109,7
<b>ACTIF TOTAL STATUTAIRE</b>	<b>12 273,2</b>	<b>-2 099,0</b>	<b>10 174,2</b>

Éléments de conciliation

- (a) Les actifs en cours sont exclus de la base de tarification jusqu'à leur mise en exploitation.
- (b) Dans sa décision D-2008-024, la Régie demande au Distributeur de comptabiliser les coûts des programmes et activités conjoints avec l'AEÉ dans un compte de frais reportés hors base.
- (c) Ces frais reportés sont liés à la suspension de TransCanada Energy et sont exclus de la base de tarification.
- (d) Les comptes de nivellement de l'année 2007 et 2008 sont exclus de la base de tarification.
- (e) Les frais reportés de transport de l'année 2008 sont exclus de la BT.
- (f) Il s'agit de la portion à long terme des débiteurs (ententes de contribution) qui est exclue de la base de tarification.
- (g) Selon les normes comptables de présentation, les passifs ne sont pas présentés en compensation des actifs.
- (h) L'encaisse réglementaire est établie selon une étude des délais de recouvrement des dépenses (étude Lead/Lag).
- (i) Les débiteurs sont exclus de la base de tarification.

2

### 3. PASSIF PRÉSUMÉ DU DISTRIBUTEUR

1 Hydro-Québec, et non ses divisions, émet des titres de dette sur les marchés  
2 financiers, faisant en sorte que la division Hydro-Québec Distribution ne dispose  
3 d'aucun passif propre.

4 En outre, dans sa décision D-2003-93, la Régie de l'énergie a reconnu au  
5 Distributeur une structure du capital présumée comportant 65 % de capitaux  
6 empruntés et 35 % de capitaux propres, qui diffère de la structure d'Hydro-  
7 Québec. Pour ces raisons, il n'est pas possible d'établir un passif présumé  
8 pouvant être concilié avec le passif consolidé présenté dans les états financiers  
9 vérifiés d'Hydro-Québec.

10 Compte tenu de ce qui précède, le passif présumé du Distributeur au 31  
11 décembre 2008 est établi comme suit, à partir de la base de tarification :

12

13	Base de tarification réelle au 31 décembre 2008	
14	(voir HQD-4, Document 1)	10 174 205 000 \$
15	<b>X</b> Portion Dette de la structure du capital présumée	<u>65 %</u>
16	<b>Passif présumé relatif aux activités réglementées</b>	
17	<b>de Distribution au 31 décembre 2008</b>	<b><u>6 613 233 250 \$</u></b>

18





## **ANNEXE 1**

# **CONCILIATION DES PRODUITS ET DES CHARGES STATUTAIRES SELON LE FORMAT DES ÉTATS FINANCIERS SECTORIELS ET SELON LE FORMAT RÉGLEMENTAIRE**



1  
2  
3

**TABLEAU 1**  
**CONCILIATION DES PRODUITS ET DES CHARGES STATUTAIRES SELON LE FORMAT DES**  
**ÉTATS FINANCIERS SECTORIELS ET SELON LE FORMAT RÉGLEMENTAIRE**

<b>Conciliation des produits et des charges statutaires selon le format des é/f sectoriels et selon le format Régie</b>	
<b>Produits totaux é/f sectoriels (HQD-2, document 1, p.4)</b>	<b>10 602 M\$</b>
+ Crédit d'intérêts- remb. gouvernemental inclus dans les frais financiers selon é/f sectoriels	3 M\$
+ Récupération de coûts inclus dans charges d'exploitation dans é/f sectoriels	45 M\$
<b>Produits totaux selon le format Régie (HQD-2, document 2, p.3)</b>	<b><u>10 650 M\$</u></b>
<b>Charges totales é/f sectoriels (HQD-2, document 1, p.4)</b>	<b>9 657 M\$</b>
+ Frais financiers présentés hors charges dans é/f sectoriels	486 M\$
+ Frais corporatifs présentés hors charges dans é/f sectoriels	36 M\$
+ Récupération de coûts inclus dans charges d'exploitation dans é/f sectoriels	45 M\$
+ Crédit d'intérêts- remb. gouvernemental inclus dans les frais financiers selon é/f sectoriels	3 M\$
<b>Charges totales selon le format Régie (HQD-2, document 2, p.3)</b>	<b><u>10 227 M\$</u></b>

4  
5